

## Comité départemental de l'eau (CDE)

### Etat d'avancement des comités et groupes de travail thématiques

#### Etat d'avancement des trois comités annoncés au 1<sup>er</sup> CDE

##### A- Comité ressource en eau (CRE)

- Pilotage : DDTM<sup>1</sup> (MADISEN<sup>2</sup>)
- Participants : ensemble des acteurs concernés par la gestion et l'utilisation de l'eau
- Objectifs : analyser l'évolution de la situation de la ressource, rédaction de l'arrêté cadre gestion des épisodes de sécheresse
- Dernières actualités :
  - 6 juin 2023 : signature de l'arrêté cadre sécheresse définissant les seuils en cas de sécheresse dans le département de la Seine-Maritime et les mesures coordonnées de surveillance, de limitation ou d'interdiction provisoire des usages de l'eau.
  - Réunion du 4 juillet 2023 et réunion du 8 novembre 2023 : Point de situation et bilan 2023, contrôles réalisés, avancement de la démarche « optimisation de la gestion de l'eau dans l'industrie », présentation de la doctrine départementale Éviter Réduire Compenser (ERC) concernant les prélèvements pour irrigation,
  - Réunion du 7 juin 2024 : point de situation et outils de suivi.

##### B- Comité stratégique de protection des captages et de la ressource en eau potable

- Pilotage : DDTM (service économie agricole)
- Participants : acteurs agricoles, structures compétentes en eau potable, etc
- Objectifs : Élaborer un cadre cohérent et opérationnel pour accompagner et orienter les programmes d'actions des gestionnaires d'eau potable pour la protection et la préservation des ressources en eau potable.
- Dernières actualités :
  - Rencontre départementale (en présence des acteurs agricoles et des structures compétentes) : prévue en novembre 2024 (dernière réunion en date de juillet 2022).
  - Charte d'engagement pour la protection de la ressource en eau potable (Préfecture / Chambre d'agriculture) : signature au salon de l'agriculture 2024.

Cette charte va maintenant être portée au niveau des collectivités qui assurent la responsabilité de la gestion des captages, afin que les agriculteurs comme les collectivités s'engagent, secteur par secteur, sur des mesures efficaces et réalisables (4 juin 2024 : signature de la charte avec la Communauté de communes Caux Austreberthe).

<sup>1</sup> Direction Départementale des Territoires et de la Mer

<sup>2</sup> Mission d'animation de la Délégation Interservices de l'Eau et de la Nature

## C- Comité de pilotage assainissement

- Pilotage : Département de la Seine-Maritime (SEDDE-SATESE<sup>3</sup>)
- Participants : structures compétentes en assainissement, partenaires techniques, services de l'Etat, Agence de l'eau, ARS, etc
- Objectifs : Accompagner, informer les structures compétentes, partager les retours d'expériences en visant l'amélioration des rejets, la protection des milieux.
- Dernières actualités :
  - Réunion annuelle des collectivités compétentes en assainissement prévue le 8 octobre 2024.

## Etat d'avancement des démarches complémentaires engagées

Plusieurs comités et groupes de travail permanents rassemblent les acteurs de l'Etat et le conseil départemental de la Seine-Maritime (comité permanent de la DISEN<sup>4</sup> et groupes de travail associés sur les thématiques : eau potable, assainissement, cours d'eau et restauration de la continuité écologique, milieu marin, installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), comités de pilotage de la CATEP<sup>5</sup>, de la CATEnR<sup>6</sup>, et du SATESE<sup>7</sup>). Dans ce contexte les démarches ciblées suivantes ont été engagées :

### A- Assainissement (pilotage : Département de la Seine-Maritime)

- Accompagnement à la mise en œuvre du diagnostic permanent des systèmes d'assainissement :
  - Création d'un groupe de travail (CD76, DDTM, DISEN, DREAL, AESN) afin de définir une stratégie collective d'intervention visant à accompagner les collectivités.
  - Rencontre technique à programmer au deuxième semestre 2024 pour sensibiliser les collectivités.
- Diagnostic amont<sup>8</sup> et campagne de mesures RSDE<sup>9</sup> :
  - Présentation à venir de l'état d'avancement des diagnostics amont et des nouvelles campagnes RSDE sur le territoire départemental auprès des partenaires (DDTM, AESN, DREAL).
  - Élaboration et diffusion auprès des collectivités, du guide départemental sur la mise en place du diagnostic amont (version numérique, avril 2024).

### B- Gestion des eaux pluviales

- Évolution des pratiques en matière de gestion des eaux pluviales et émergence de projets de gestion des eaux pluviales « à la source » (pilotage : Département de la Seine-Maritime) :

<sup>3</sup> Service Eau Développement Durable Énergie - Service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration

<sup>4</sup> Délégation interservices de l'eau et de la nature

<sup>5</sup> Cellule d'animation technique en eau potable et pluviale

<sup>6</sup> Cellule d'animation technique pour les espaces naturels et les rivières

<sup>7</sup> Service d'assistance technique à l'exploitation des stations d'épuration

<sup>8</sup> Obligation réglementaire pour les collectivités disposant de systèmes assainissement au 31/12/2021 pour les systèmes > 10 000 E.H et au 31/12/2024 pour les systèmes > 2000 EH

<sup>9</sup> Recherche de substances dangereuses dans l'eau

- Création en 2023 d'un réseau impliquant l'ensemble des animateurs en charge de la problématique eau pluviale dans les territoires (deuxième réunion de réseau le 28 mai 2024)
- Rencontre technique (colloque) sur la gestion des eaux pluviales prévue fin 2024.
- Doctrines d'instruction des services de l'Etat (pilotage : Etat)
  - Mise en place d'un groupe de travail sur l'actualisation de la doctrine départementale sur la gestion des eaux pluviales par infiltration en septembre 2024

### C- Littoral et qualité des eaux de baignade

- Appui à la mise en œuvre des programmes d'actions des profils de vulnérabilité des eaux de baignade (pilotage : Département de la Seine-Maritime) :
  - Appui à l'organisation des comités de suivi avec l'ensemble des acteurs (mairie, EPCI, syndicat de bassin versant, ARS, SML, CTSN) pour faire le point sur la qualité des eaux de baignades, le bilan de fonctionnement des systèmes d'assainissement, la gestion des eaux pluviales, les actions réalisées, en cours et à mettre en place.
  - Plusieurs comités de suivi prévus en 2024 (Saint Aubin sur mer, Veules les Roses, Pourville sur mer)

### D- Eau potable et économies d'eau

- Etude de définition d'un plan départemental de l'eau (pilotage : Département de la Seine-Maritime)
  - Élaboration d'une stratégie d'action collective afin d'accélérer l'adaptation du territoire aux conséquences du dérèglement climatique et favoriser l'émergence de solutions pérennes d'alimentation en eau potable. Cette démarche permettra d'aboutir à la mise en place d'un observatoire de l'eau.
  - Etude en cours (phase d'état des lieux, réunion de lancement en décembre 2023).
  - Phase de concertation avec les structures compétentes en eau potable envisagée en octobre-novembre 2024.
- Doctrines d'instruction des services de l'Etat (pilotage : Etat)
  - Diffusion du Guide d'instruction des demandes de prélèvements agricoles en Seine-Maritime comprenant une doctrine séquence ERC (éviter, réduire, compenser) pour les dossiers de prélèvements d'eau en nappe.
  - Diffusion de la doctrine de régularisation des prélèvements nécessaires à l'alimentation en eau potable en Seine-Maritime (relevant d'une autorisation « loi sur l'eau »).

### E- Cours d'eau et zones humides

- Restauration de la continuité écologique apaisée des cours d'eau (Co-pilotage Etat – Département de la Seine-Maritime)
  - Appui à l'organisation et rédaction des relevés de décision des comités de pilotage locaux avec les services instructeurs (DDTM, OFB, DRAC), les partenaires financiers (Agence de l'Eau, Département) et techniques (FDPPMA 76) ainsi que les maîtrises d'ouvrages concernées

- Appui à l'organisation du groupe de travail DISEN « continuité écologique »
- Mise à jour régulière du tableau de suivi opérationnel permettant d'apprécier l'avancement des différents projets à l'échelle de la Seine-Maritime.
- Accompagnement à la mise en œuvre de projets pour la préservation et la restauration des milieux (pilotage : Département de la Seine-Maritime)
  - Organisation de 2 à 3 rencontres techniques annuelles sur les cours d'eau et zones humides avec en 2024 : « les écrevisses de Normandie » (6 juin), « la prise en compte des zones humides dans la création ou la restauration des zones d'expansion de crue » (10 octobre), « réduire les impacts lors de travaux en zone humide » (dernier trimestre).